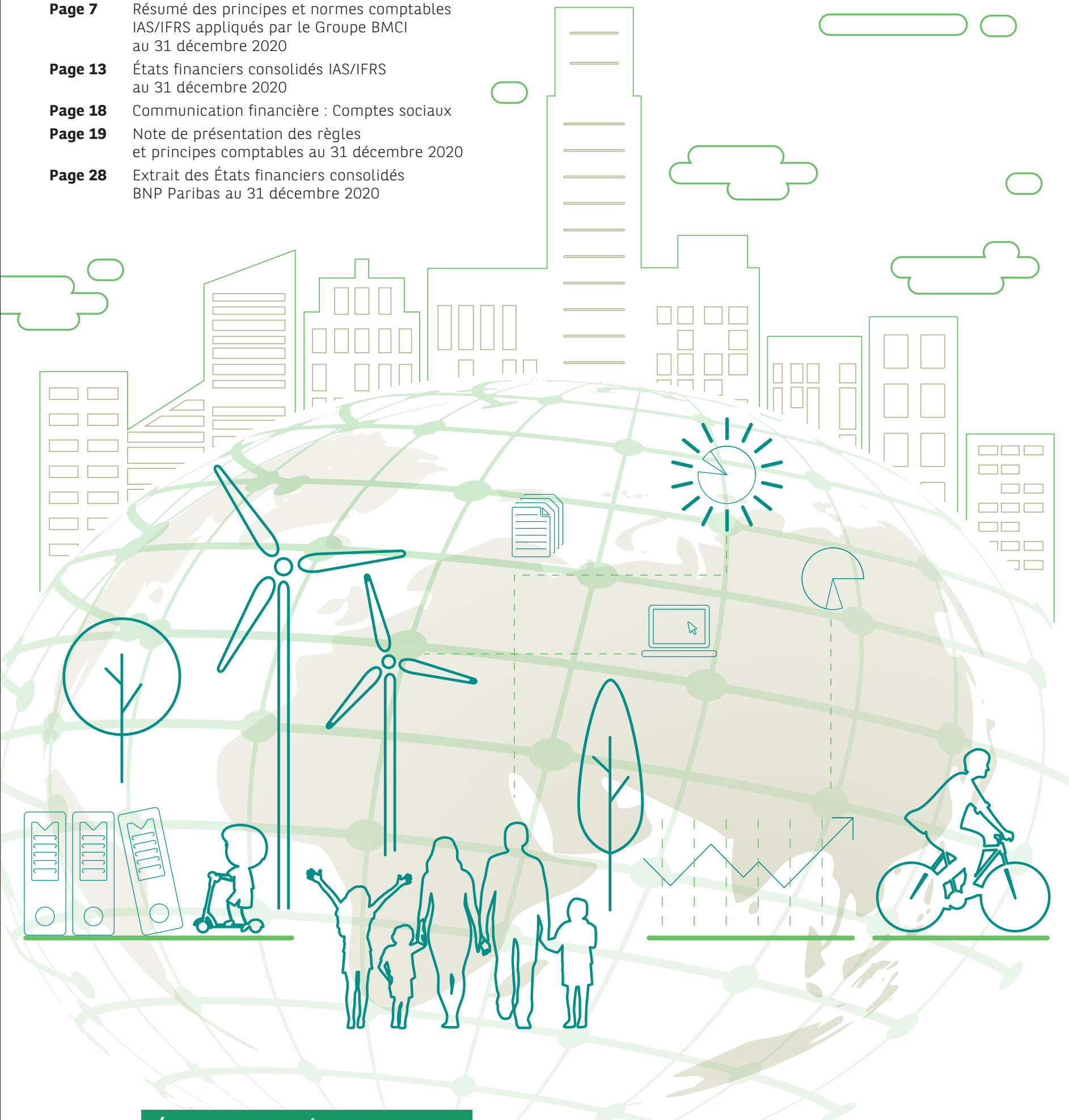


COMMUNICATION FINANCIÈRE

Page 2	Communiqué : Résultats au 31 décembre 2020
Page 3	Communiqué : Faits marquants au 31 décembre 2020
Page 4	Communication financière : Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
Page 7	Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 31 décembre 2020
Page 13	États financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2020
Page 18	Communication financière : Comptes sociaux
Page 19	Note de présentation des règles et principes comptables au 31 décembre 2020
Page 28	Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 31 décembre 2020



ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2020



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

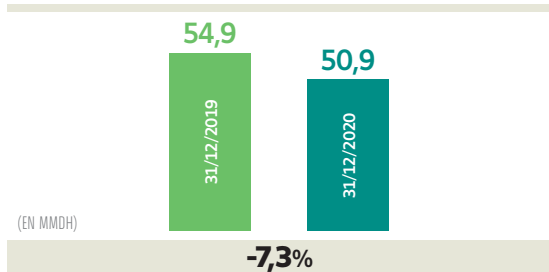
Le Conseil de Surveillance de la BMCI s'est réuni le 23 février 2021 sous la présidence de **M. Jaouad HAMRI** pour examiner les comptes au 31 décembre 2020. Le Groupe BMCI affiche, à fin décembre 2020, un Produit Net Bancaire Consolidé de **3,05 milliards de dirhams**, soit une légère baisse de **0,3%** par rapport au 31 décembre 2019. Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **1,7 milliard de dirhams**, incluant le don au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à hauteur de **85 millions de dirhams**. Le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **56,5%**. Hors impact exceptionnel lié au don, le Coefficient d'Exploitation Consolidé est de **53,7%**. Le Coût du Risque Consolidé, intégrant les impacts liés à la crise sanitaire COVID-19, a augmenté de **104,7%** à fin décembre 2020 pour s'établir à **901 millions de dirhams**. Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **360 millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **145 millions de dirhams**.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	3,05 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	1,3 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	145 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	56,5%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	50,9 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ (1)	114%

(1) Au 31 décembre 2020

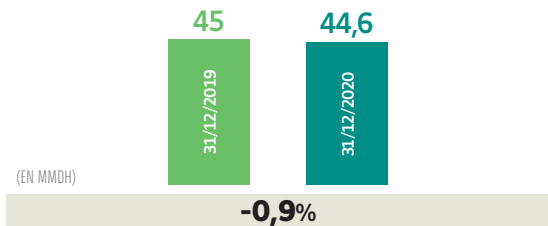
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 50,9 milliards de dirhams à fin décembre 2020 contre 54,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, soit une baisse de 7,3%.



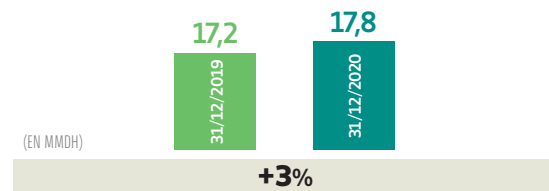
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une baisse de 0,9%, pour s'établir à 44,6 milliards de dirhams à fin décembre 2020 contre 45 milliards de dirhams au 31 décembre 2019, avec une amélioration de la structure des ressources en faveur des dépôts à vue qui représentent 76,9% à fin décembre 2020 contre 72,5% à fin décembre 2019.



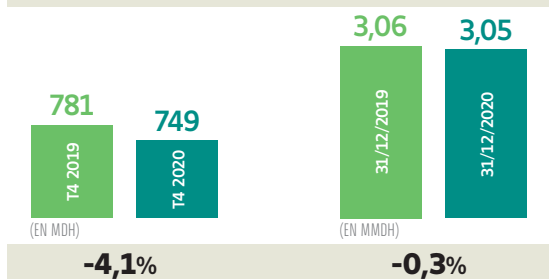
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 17,8 milliards de dirhams à fin décembre 2020, soit une hausse de 3% par rapport au 31 décembre 2019.



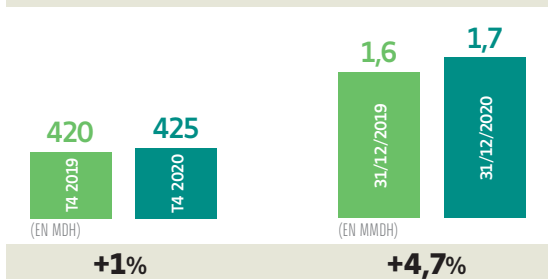
PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,05 milliards de dirhams à fin décembre 2020 en légère baisse de 0,3% par rapport à fin décembre 2019, essentiellement du fait de la baisse de la marge sur commissions de -8,4% avec une hausse au niveau de la marge d'intérêts et du résultat des opérations de marché respectivement de +1,4% et +7%. Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 2,7 milliards de dirhams, en augmentation de 1% par rapport à fin décembre 2019.



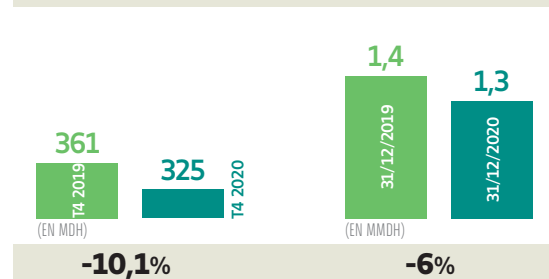
FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin décembre 2020, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,7 milliard de dirhams intégrant la contribution au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus de 85 millions de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 56,5% à fin décembre 2020. En neutralisant cet impact exceptionnel, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,6 milliard de dirhams soit une baisse de 0,5% par rapport à fin décembre 2019 et le Coefficient d'Exploitation Consolidé est de 53,7%.



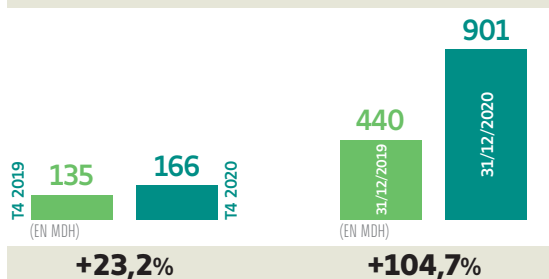
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ (EN MMDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 1,3 milliard de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 6% par rapport à fin décembre 2019. Hors impact exceptionnel lié au don, il est stable à 1,4 milliard de dirhams.



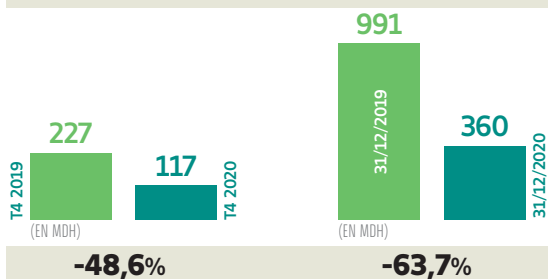
COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a augmenté de 104,7% à fin décembre 2020 par rapport à fin décembre 2019 intégrant les impacts de la crise sanitaire COVID-19. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 80,6%.



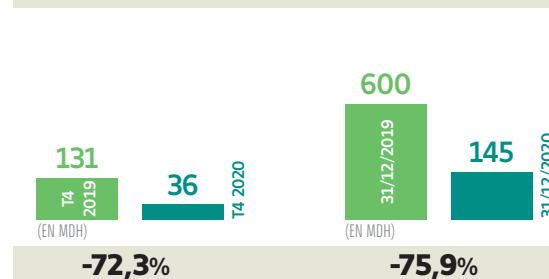
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 360 millions de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 63,7% par rapport à fin décembre 2019. Hors don COVID-19, le Résultat Avant Impôts Consolidé ressort à 445,3 millions de dirhams à fin décembre 2020.



RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 145 millions de dirhams à fin décembre 2020, soit une baisse de 75,9% par rapport à fin décembre 2019. Hors don COVID-19, le Résultat Net Consolidé est de 198 millions de dirhams à fin décembre 2020. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 276 millions de dirhams, soit une baisse de 47% par rapport à fin décembre 2019.



L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de février 2021 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière. Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)** • Note de soutien extérieur : **3**

Contact communication financière : E-mail : bmci.commfi@bnpparibas.com • Tél. : +212 5 22 49 44 30
 Pour consulter le rapport financier annuel de la BMCI : <https://www.bmci.ma/nous-connaître/le-groupe-bmci/communication-financière/>



FAITS MARQUANTS AU 31 DÉCEMBRE 2020

CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE COVID-19

Malgré le contexte de crise sanitaire actuelle et afin de garantir à ses clients une continuité de service habituelle, la BMCI a mis en place un Plan de Continuité d'Activité :

- Mise en place d'une gouvernance de crise à tous les niveaux, intégrant les modalités des mesures de confinement.
- Organisation rapide et agile.
- Maintien de l'activité des différents canaux de banque à distance.
- Continuité de la totalité de ses services, à travers la mobilisation de l'ensemble de son réseau et des diverses équipes.
- Respect des conditions sanitaires pour l'accueil des clients et des collaborateurs.

Le Groupe BMCI a participé au soutien de la vie économique et à la reprise de l'activité. Plusieurs mesures citoyennes et commerciales ont été mises en place :

- Don au Fonds Spécial pour la Gestion de la pandémie du Coronavirus, créé sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à hauteur de 85 Millions de dirhams.
- Annulation des dividendes au titre de l'exercice 2019 pour conserver les fonds propres de la banque et faciliter l'accès aux crédits dans ces circonstances exceptionnelles.
- Possibilité de report des échéances de crédits (crédit à la consommation, crédit immobilier, CMT et Leasing) du mois de mars jusqu'au mois de juin 2020.
- Mise à disposition du paiement des charges (salaires, fournisseurs, etc.) de façon dématérialisée et sécurisée via E-Banking pour les clients Entreprises (gratuité des nouveaux abonnements jusqu'au 30/06/2020).
- Possibilité de bénéficier d'un découvert de trésorerie exceptionnel à un taux préférentiel adossé à la garantie Damane Oxygène de la CCG, pour les clients TPE et PME.
- Distribution des aides versées par l'État Marocain pour percevoir l'indemnité CNSS ou pour les bénéficiaires du RAMED et non bénéficiaires du RAMED.
- Lancement des offres « Damane Relance » et « Relance TPE », dans le cadre des actions menées par le Comité de Veille Economique.
- La Fondation BMCI a également soutenu plusieurs associations à travers plusieurs dons.

GOUVERNANCE

- Nomination de Philippe DUMEL en tant que Président du Directoire de la BMCI à partir du 1^{er} mars 2020.
- Nomination de Karim BELHASSAN en tant que COO en charge des fonctions support de la BMCI.

CRÉATION DE L'OPCI « CLEO-PIERRE SPI-RFA »

La BMCI lance son OPCI (Organisme de Placement Collectif Immobilier) suite à l'agrément par l'AMMC du projet de règlement de gestion de la SPI - RFA « CLEO PIERRE », en date du jeudi 24 décembre 2020 et sous la référence n° AG/SPI/005/2020. La structuration et la gestion de cet OPCI ont été confiées à REIM Partners agréée par l'AMMC en qualité de société de gestion d'OPCI.

DIGITAL ET INNOVATION

- Lancement du « Smart Flouss » de la filiale DIGIFI, dont la BMCI et le Groupe BNP Paribas sont les principaux actionnaires, en Novembre 2020. Ce service, dont le réseau est essentiellement implanté dans plusieurs agences BMCI à travers le Royaume, assure des services de portefeuille électronique, qui a vocation à faire progresser le paiement mobile, sur des opérations aujourd'hui largement effectuées en cash, comme les retraits et dépôts d'argent, les transferts, les achats via paiement commerçants, etc.
- La BMCI est la 1^{ère} banque à lancer un Chatbot en français, arabe et darija. Disponible sur Messenger et bientôt sur le site BMCI.ma, le Chatbot répond à différents types de demandes, en fonction du profil de l'utilisateur.
- DIGISERV, filiale de BMCI et BNP Paribas, a fêté le 1^{er} anniversaire de sa plateforme de mise en relation entre particuliers et artisans, « Bricall », et fait le bilan d'un service qui a su s'installer dans les usages de ses utilisateurs. « Bricall » est disponible à Casablanca, Rabat et Marrakech et propose des prestations autour de 7 métiers.
- La BMCI s'est dotée d'une large gamme de cartes de paiement dédiée aux clients Particuliers et Professionnels, avec la technologie sécurisée Contactless, permettant les paiements inférieurs à 400 dirhams sans insertion dans le TPE, ni code PIN.
- À travers ses nouvelles rencontres digitales 'BMCI Talks', la BMCI a renforcé son engagement pour le soutien de l'entrepreneuriat global à travers un webinaire en direct autour de la thématique « Démarrage et redémarrage d'un business dans la foulée du COVID-19 », mais également pour le soutien de l'entrepreneuriat féminin en organisant des webinaires en direct avec la BERD pour le programme Women in Business, et avec Women in Africa Initiative, portant sur le rôle de la femme entrepreneur lors de la crise COVID-19.
- Lancement réussi de BMCI Connect, nouveau service de Banque en Ligne offrant aux clients Particuliers de la BMCI plus d'autonomie dans leur quotidien.

RSE ET FONDATION BMCI

- La Fondation BMCI a soutenu l'initiative « Annonceur Solidaire », conçue afin de soutenir l'information, donner de la visibilité aux associations et permettre au citoyen de participer, en accompagnant ses partenaires et associations : INSAF, Banque Alimentaire, JOOD...
- La BMCI a publié son rapport RSE 100% digitalisé. Ce nouveau format digital et dynamique permet de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble des parties prenantes. Il met en avant de manière transparente et accessible la démarche RSE de la banque.
- En 2014, la BMCI se distinguait de ses confrères en étant la première banque à recevoir le label RSE de la CGEM. Dans le cadre de l'audit de suivi, le cabinet mandaté par la CGEM a émis un avis favorable quant à la continuité de son label RSE.
- En vue d'encourager la solidarité et l'entraide dans le contexte difficile lié à la crise COVID-19, BMCI-BNP Paribas Banque Privée a mis en place une newsletter digitale pour partager les différentes activités accomplies par des associations partenaires de la Fondation BMCI, mais également par des collaborateurs actifs dans la vie associative.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI

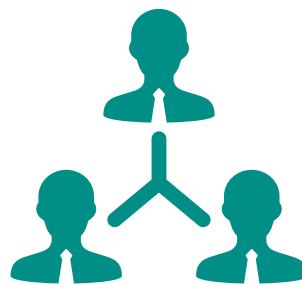


1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Les membres du conseil de surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Janie LETROT	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Mohamed Hassan BENSALAH	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre - Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Alain FONTENEAU	Membre	26-mai-09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Yves MARTRENCHAR	Membre - État-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Sofia MERLO	Membre - Responsable des Ressources Humaines du Groupe et membre du Comité exécutif de BNP Paribas depuis le 1 ^{er} novembre 2020	07-mai-14	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
M. Jean-Paul SABET	Membre - Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
AtlantaSanad assurance	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY	27-nov-20	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
AXA Assurance Maroc	Représentée par Mme Meryem CHAMI	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
BNP Paribas IRB Participations	Représentée par M. Didier MAHOUT, responsable des activités Corporate au sein d'International Retail Banking du Groupe BNP Paribas	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

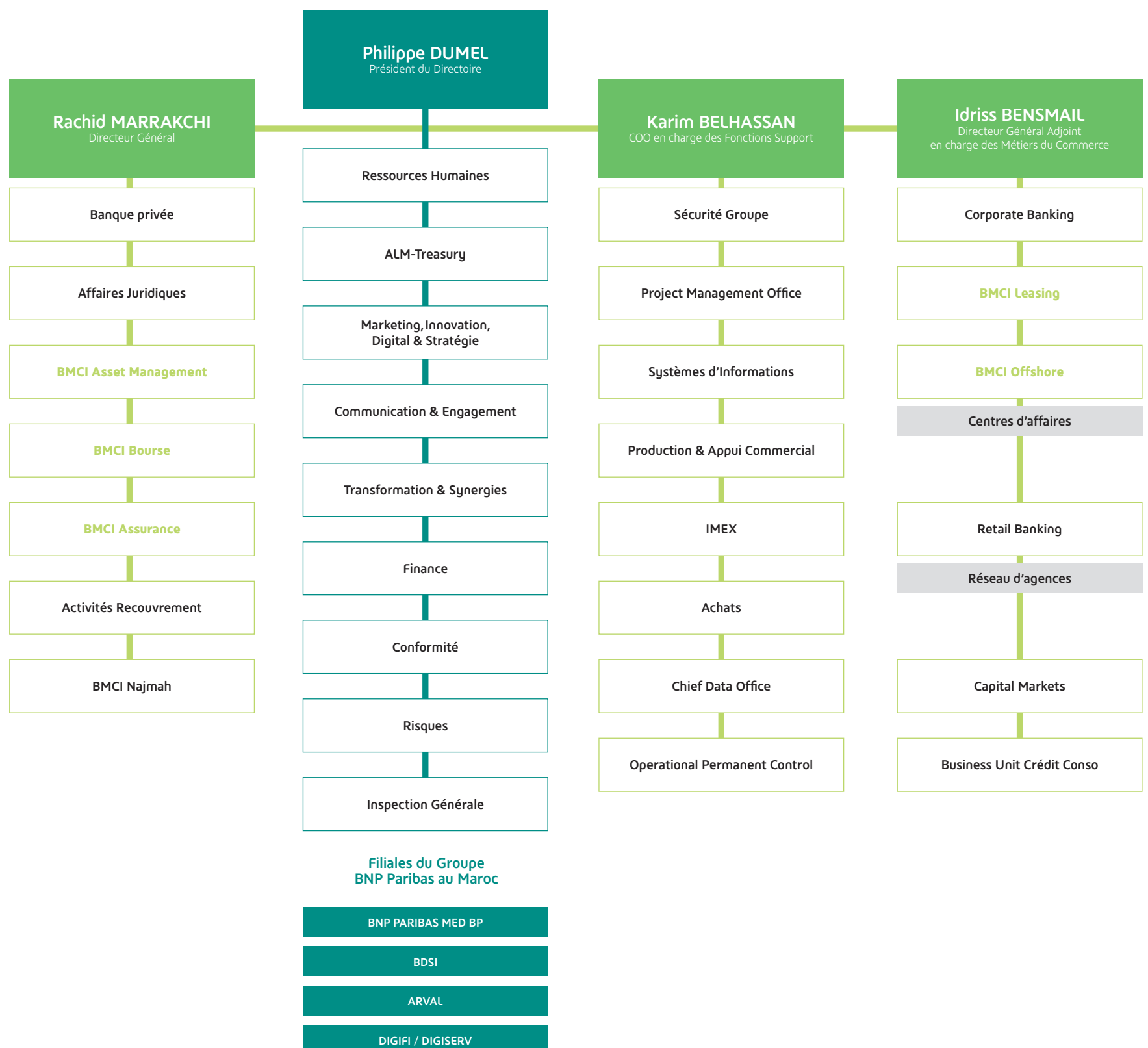
COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2. LE DIRECTOIRE

La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Conformément à la loi n°17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires (art.14), les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, dont le nombre est compris entre deux et sept. La durée de fonctions des membres du Directoire est fixée à trois années à compter de la date de réunion du Conseil de Surveillance qui les a nommés.

Sur le plan de la Gouvernance, M. Philippe Dumel a été nommé nouveau Président du Directoire de la BMCI en date du 1^{er} Mars 2020, en remplacement de M. Laurent Dupuch ayant été amené à occuper de nouvelles fonctions au niveau du groupe BNP Paribas. Un autre changement organisationnel a eu lieu au niveau du Directoire BMCI fin décembre 2020 avec la nomination de M. Karim Belhassan en tant que COO en charge des Fonctions Support de la banque, en remplacement de M. Didier Dufour, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Ainsi, le nouvel organigramme de la BMCI se présente comme suit :

Composition du directoire





NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2020.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

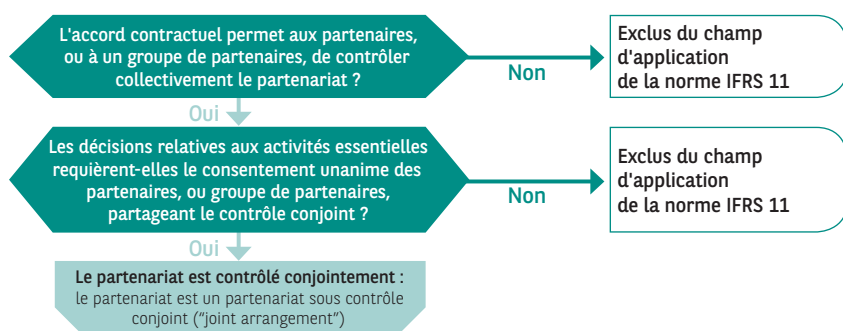
Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :
 - Détenir le pouvoir sur l'entité,
 - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
 - Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.
- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :
 - Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
 - À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

- Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

➤ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2020 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Etablissement de paiement	IG	51%	51%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	49%	49%

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

- « FVOCID » pour les instruments de dette
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

- Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
 - Comptabilisation :
 - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
 - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat
- À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :
- Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers : Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows. Trois modèles de Gestion possibles :
 - **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
 - **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
 - **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »
- Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :
- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
 - La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
 - Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
 - Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
 - Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
 - D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
 - Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.
- Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

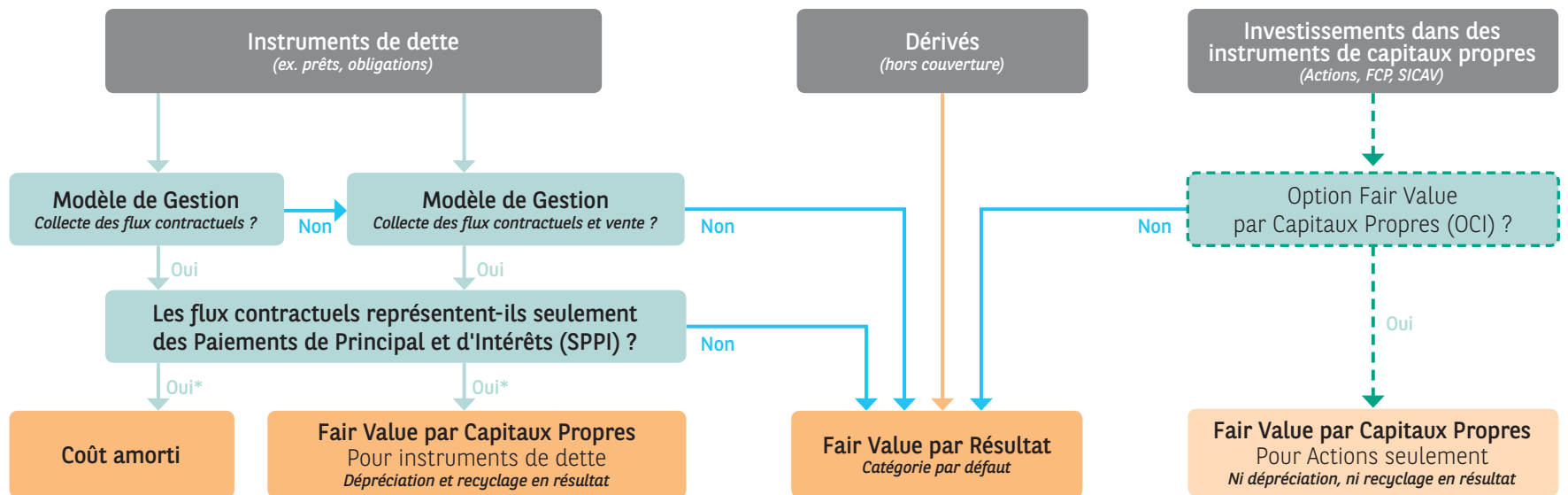
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
 - Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
 - L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
- Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
 - Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
 - Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.
- Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

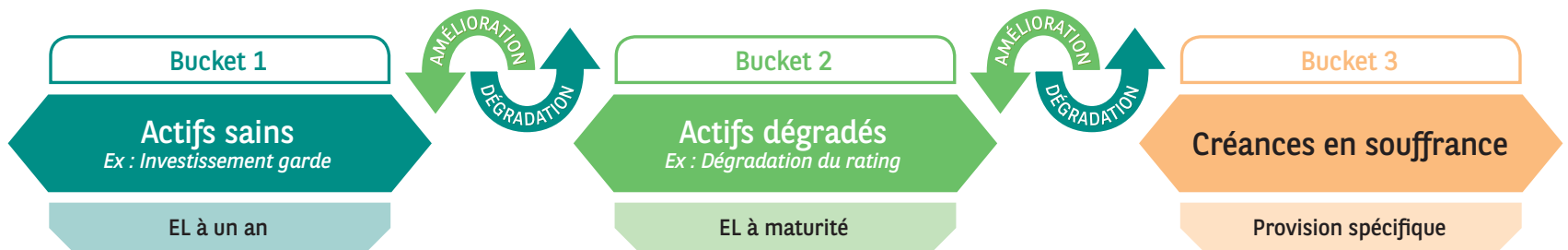
Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.



Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille. L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire. Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et à appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9. L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplcation par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplcation par modèle.

2-CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
 - D'autres normes s'appliquent à la composante non locative
- Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.
- Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :
- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
 - Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

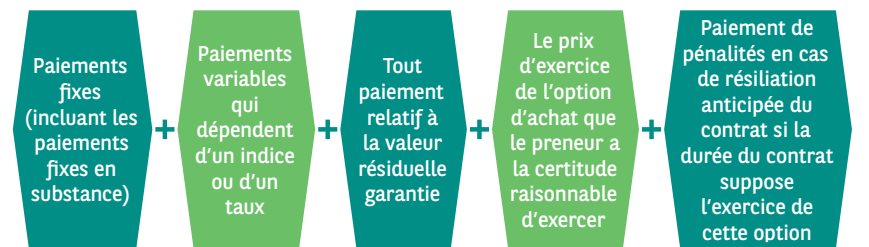
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
 - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.



Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant. L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
 - démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
 - financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

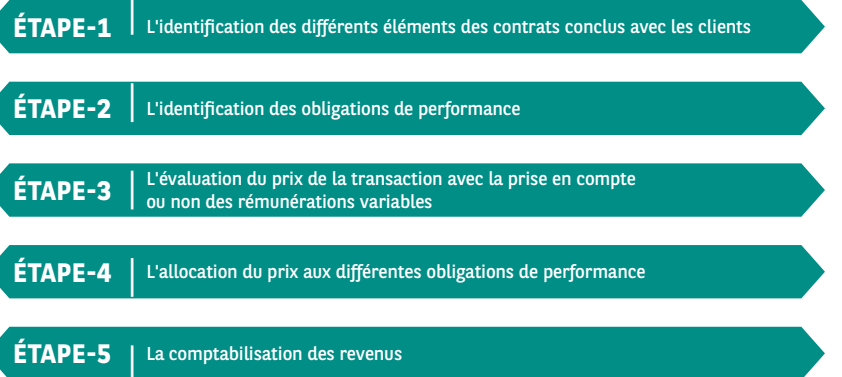
Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :



9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DÉRIVES

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 31 décembre 2020, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2020, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers à juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

MIGRATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies, l'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information, les travaux se poursuivront en 2021.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-);
 - les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
 - les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
- Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un

dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'observation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Bâloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.



En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
- Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :
- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoullées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son

accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.

- Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :
- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 171 925	1 239 577
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 428 681	982 988
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 242 274	850 021
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	186 407	132 967
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 351 748	5 058 538
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 351 748	5 058 538
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	3 051 778	3 095 852
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés au coût amorti	1 546 368	2 564 451
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	50 856 034	54 868 523
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	3 072	3 871
Actifs d'impôt différé	137 486	112 875
Comptes de régularisation et autres actifs	961 218	1 095 217
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	13 695	13 232
Immeubles de placement	28 896	30 444
Immobilisations corporelles	1 531 330	1 638 581
Immobilisations incorporelles	439 862	411 213
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	66 609 813	71 203 083

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	3 067 734	3 147 817
Intérêts et charges assimilés	730 045	841 900
MARGE D'INTÉRÊT	2 337 689	2 305 917
Commissions perçues	503 657	555 143
Commissions servies	52 072	62 028
MARGE SUR COMMISSIONS	451 586	493 115
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	347 630	306 382
➤ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	351 193	292 085
➤ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-3 563	14 297
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 245	20 757
➤ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	2 245	20 757
➤ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance		
Produits des autres activités	50 585	44 020
Charges des autres activités	138 168	110 953
PRODUIT NET BANCAIRE	3 051 568	3 059 238
Charges générales d'exploitation	1 512 549	1 431 559
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	210 744	214 636
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 328 275	1 413 042
COÛT DU RISQUE	901 293	440 213
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	426 982	972 829
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2 693	3 081
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-69 365	15 576
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	360 310	991 486
Impôts sur les bénéfices	215 532	391 499
RÉSULTAT NET	144 778	599 987
Résultat hors groupe	-10 724	-5 027
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	155 501	605 014
Résultat par action (en dirham)	12	46
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT NET	144 778	599 987
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	31 591	41 587
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-11 689	-15 387
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-6 895	-957
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	2 542	355
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	15 549	25 598
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	160 326	625 585
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	171 050	630 612
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-10 724	-5 027

BILAN PASSIF IFRS

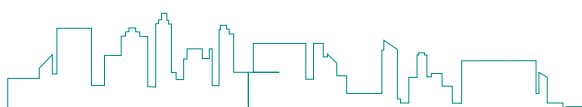
	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	46 986	55 389
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	46 986	55 389
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	4 029 278	5 874 619
Dettes envers la clientèle	44 620 379	45 035 833
Titres de créance émis	4 346 675	6 665 188
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	35 807	58 708
Passifs d'impôt différé	98 187	213 767
Comptes de régularisation et autres passifs	2 927 328	3 112 278
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	591 419	425 073
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 262 119	2 264 492
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	900 074	306 514
➤ Part du groupe	859 331	260 468
➤ Part des minoritaires	40 742	46 046
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	64 901	49 352
Résultat net de l'exercice	144 778	599 987
➤ Part du groupe	155 501	605 014
➤ Part des minoritaires	-10 724	-5 027
TOTAL PASSIF IFRS	66 609 813	71 203 083
CAPITAUX PROPRES	7 651 634	7 497 734
➤ Part du groupe	7 621 615	7 456 715
➤ Part des intérêts minoritaires	30 019	41 019

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	360 310	991 486
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	210 744	214 636
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	895 087	440 213
+/- Dotations nettes aux provisions	166 346	-8 393
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 693	3 081
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-44 554	42 637
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	1 230 316	692 174
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	1 230 316	692 174
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-1 780 297	981 279
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 719 798	-3 869 686
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 997 064	209 873
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-50 951	104 399
- Impôts versés	-386 957	-340 482
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-2 495 472	-2 914 618
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-904 846	-1 230 958
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-3 156	8 240
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 548	1 942
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-132 142	-377 609
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-133 750	-367 427
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 373	501 681
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-2 373	103 303
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	-1 040 969	-1 495 082
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-1 040 969	-1 495 082
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	310 028	1 805 110
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 239 577	2 236 143
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-929 549	-431 033
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-730 941	310 028
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 171 925	1 239 577
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 902 866	-929 549
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-1 040 969	-1 495 082

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Impôts courants	3 072	3 871
Impôts différés	137 486	112 875
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	140 558	116 746
Impôts courants	35 807	58 708
Impôts différés	98 187	213 767
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	133 994	272 476
Charge d'impôts courants	364 848	352 244
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-149 316	39 255
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	215 532	391 499
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	144 778	599 987
Charges d'impôt sur les bénéfices	215 532	391 499
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	59,8%	39,5%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	22,8%	2,5%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	59,8%	39,5%


TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2018	1 327 928	5 213 953	-	670 438	23 754	7 236 073	27 466	7 263 539
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-398 379	-	-398 379	-3 980	-402 359
Autres	-	-	-	-11 737	-	-11 737	22 560	10 823
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019	-	-	-	605 014	-	605 014	-5 027	599 987
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	25 598	25 598	-	25 598
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	146	-	146	-	146
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	146	25 598	25 744	-	25 744
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2019	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2019 CORRIGÉS	1 327 928	5 213 953	-	865 481	49 352	7 456 715	41 020	7 497 734
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-277	-277
Autres	-	-	-	71	-	71	-	71
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020	-	-	-	155 501	-	155 501	-10 724	144 778
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	15 549	15 549	-	15 549
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-6 221	-	-6 221	-	-6 221
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	-6 221	15 549	9 328	-	9 328
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	5 351 748	5 058 538
Effets publics et valeurs assimilés	5 351 748	4 595 594
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	462 944
➤ Titres cotés	-	-
➤ Titres non cotés	-	462 944
Titres de participations non consolidés	-	-
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	5 351 748	5 058 538

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	5 269 597	115 460	-	4 519 796	83 874	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	460 503	4	2 290
Créances rattachées	82 151	-	-	78 239	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	5 351 748	115 461	2 286	5 058 538	83 878	2 290
Total gains et pertes latents	-	115 461	2 286	-	83 874	2 290
Impôts différés	-	42 721	686	-	31 034	687
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	72 740	1 600	-	52 841	1 603
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	72 740	1 600	-	52 841	1 603

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2019	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
Valeur brute	45 487	-	182	-	-	-	45 669
Amortissements et provisions	15 043	-	-	-	-	1 730	16 773
VALEUR NETTE AU BILAN	30 444	-	182	-	-	-1 730	28 896

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

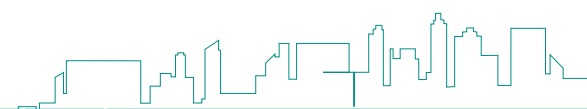
En milliers de DH

	31/12/2019			31/12/2020		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 774 646	479 552	1 295 094	1 794 310	563 572	1 230 738
Equip. Mobilier, installation	602 394	465 954	136 440	653 809	498 747	155 062
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	795 189	588 142	207 047	766 189	620 658	145 531
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 172 229	1 533 648	1 638 581	3 214 308	1 682 977	1 531 330
Logiciels informatiques acquis	791 357	504 823	286 534	803 692	482 977	320 715
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	127 347	2 668	124 679	119 147	-	119 147
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	918 704	507 491	411 213	922 839	482 977	439 862

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2019	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2020
Valeur brute	87 720	-	-	-	87 720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720	-	-	-	87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 546 368	2 564 451
Comptes et prêts	606 963	1 518 449
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	925 968	1 016 473
TOTAL EN PRINCIPAL	1 532 931	2 534 922
Créances rattachées	15 419	32 543
Provisions	1 982	3 014
VALEUR NETTE	1 546 368	2 564 451
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 940 276	4 640 444
Comptes à vue	576 064	954 774
Comptes et avances à terme	3 353 782	3 670 224
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	10 430	15 446

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	4 029 278	5 874 619
Comptes et emprunts	3 438 928	5 655 302
Valeurs données en pension	551 022	169 990
TOTAL EN PRINCIPAL	3 989 950	5 825 292
Dettes rattachées	39 328	49 326
VALEUR AU BILAN	4 029 278	5 874 619
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 983 604	4 663 150
Comptes ordinaires créditeurs	551 300	902 697
Comptes et avances à terme	3 423 018	3 745 836
Dettes rattachées	9 286	14 617

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH				
	Solde au 31/12/2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	129 749	8 194	-	-	-
Provision pour engagements sociaux	110 644	21 434	7 588	-	6 895
Provision pour litige et garanties de passif	45 687	1 658	-	-	-
Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	138 993	190 127	54 152	-	-222
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	425 073	221 413	61 740	6 673	591 419

MARGE D'INTÉRÊT

	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 777 570	418 879	2 358 691	2 830 983	482 662	2 348 320
Comptes et prêts / emprunts	2 426 936	285 942	2 140 994	2 486 347	358 028	2 128 319
Opérations de pensions	6 417	6 277	140	8 629	7 440	1 189
Opérations de location-financement	344 218	126 660	217 558	336 007	117 194	218 812
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	53 333	54 398	-1 065	76 330	96 805	-20 475
Comptes et prêts / emprunts	53 333	48 247	5 086	75 455	85 684	-10 229
Opérations de pensions	-	6 151	-6 151	875	11 121	-10 246
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	-	256 768	-256 768	-	262 432	-262 432
TITRES DE DETTES	236 830	-	236 830	240 504	-	240 504
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 067 734	730 045	2 337 689	3 147 817	841 900	2 305 917

COMMISSIONS NETTES

	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	102 843	30 699	72 145	133 772	53 025	80 747
☑ Avec les Établissements de crédit	-	20	-20	-	1	-1
☑ Avec la clientèle	74 158	30 195	43 964	104 359	41 167	63 192
☑ Sur titres	22 977	484	22 493	20 179	361	19 819
☑ De change	5 708	-	5 708	9 234	11 497	-2 262
☑ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	400 814	21 373	379 441	421 371	9 003	412 368
Produits nets de gestion d'OPCVM	35 041	428	34 613	33 657	73	33 584
Produits nets sur moyen de paiement	110 772	-	110 772	131 800	-	131 800
Assurance	76 521	-	76 521	83 744	-	83 744
Autres	178 480	20 945	157 535	172 169	8 930	163 239
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	503 657	52 072	451 586	555 143	62 028	493 115

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2020

	En milliers de DH				
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres
TOTAL BILAN	59 503 245	4 233 131	2 545 430	52 349	275 657
Dont					
ÉLÉMENTS D'ACTIF					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 384 458	-	-	36 222	8 000
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 312 502	-	-	8 648	30 597
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 132 959	62	409 656	-	3 691
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	44 634 952	4 080 359	2 125 999	3 808	10 916
Immobilisations corporelles	1 442 978	136	5 258	251	82 706
ÉLÉMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	3 054 642	52 651	921 985	-	-
Dettes envers la clientèle	43 630 988	55 857	933 534	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	2 262 119	-	-	-	-
Capitaux propres	7 412 069	171 554	55 870	16 720	-4 579

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	45 559 526	49 377 842
Créances commerciales	6 271 819	7 868 496
Autres concours à la clientèle	41 760 286	42 991 327
Valeurs reçues en pension	718 396	1 379 167
Comptes ordinaires débiteurs	3 463 745	3 209 092
TOTAL EN PRINCIPAL	52 214 246	55 448 082
Créances rattachées	127 313	133 650
Provisions	6 782 033	6 203 890
VALEUR NETTE	45 559 526	49 377 842
OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL	5 296 508	5 490 681
Crédit-bail immobilier	1 245 300	1 328 980
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	3 735 421	3 898 093
TOTAL EN PRINCIPAL	4 980 721	5 227 073
Créances rattachées	843 969	768 241
Provisions	528 182	504 633
VALEUR NETTE	5 296 508	5 490 681
TOTAL	50 856 034	54 868 523

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs	32 143 661	30 894 260
Comptes d'épargne	7 363 633	7 592 191
Autres dettes envers la clientèle	4 938 047	6 481 344
Valeurs données en pension	149 905	-
TOTAL EN PRINCIPAL	44 595 246	44 967 795
Dettes rattachées	25 133	68 038
VALEUR AU BILAN	44 620 379	45 035 833


RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2020						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	5 351 986			239		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	5 351 986			239		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	46 803 482	7 554 994	8 409 115	435 334	963 590	5 914 487
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 541 385	6 966		1 945	38	
Prêts et créances sur la clientèle	42 209 107	7 548 028	8 409 115	432 178	963 553	5 914 487
Titres de dettes	3 052 990			1 212		
TOTAL ACTIF	52 155 469	7 554 994	8 409 115	435 573	963 590	5 914 487
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	15 949 820	1 868 505	644 999	70 309	44 572	23 062
TOTAL	68 105 288	9 423 499	9 054 114	505 881	1 008 162	5 937 549
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2019						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	4 655 774	403 044		227	53	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	4 655 774	403 044		227	53	
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	53 158 658	6 005 841	8 077 233	380 255	778 356	5 554 294
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	2 567 465			3 014	0	
Prêts et créances sur la clientèle	47 493 972	6 005 841	8 077 233	375 873	778 356	5 554 294
Titres de dettes	3 097 221			1 369		
TOTAL ACTIF	57 814 431	6 408 886	8 077 233	380 483	778 408	5 554 294
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	16 057 790	1 252 804	529 455	68 665	38 022	23 062
TOTAL	73 872 221	7 661 690	8 606 687	449 148	816 430	5 577 356

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	-248 465	164 039
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	-56 733	-9 482
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-11	-227
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-55 079	-10 727
Engagements par signature	-1 644	1 473
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	-191 732	173 521
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	53	-53
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-185 235	158 360
Engagements par signature	-6 550	15 213
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)		
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	-360 193	-490 924
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-360 193	-490 924
Engagements par signature		
Autres actifs		
Provisions pour risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-115 792	-37 576
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-724 450	-364 461
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-185 726	-94 277
Récupérations sur prêts et créances	8 883	18 525
➤ comptabilisés au coût amorti	8 883	18 525
➤ comptabilisés en capitaux propres recyclables		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-901 293	-440 213

**RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL
COMpte DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2020**

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	2 076 699	88 921	91 988	-2	-3 053	83 136	2 337 689
MARGE SUR COMMISSIONS	387 510	-80	9 283	21 819	54 759	-21 705	451 586
PRODUIT NET BANCAIRE	2 825 072	75 959	99 307	22 661	63 974	-35 406	3 051 568
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 442 009	43 151	7 580	15 945	35 790	-31 926	1 512 549
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	271 493	-653	131 765	6 371	21 965	-3 959	426 982
RÉSULTAT NET	111 859	-18 481	77 259	4 517	4 726	-35 103	144 778
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	111 808	-18 787	77 259	4 517	15 807	-35 103	155 501

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2020		31/12/2019	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 186 699		796 447	
➤ Titres cotés				
➤ Titres non cotés	1 186 699		796 447	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE		186 407		132 967
➤ Titres cotés				
➤ Titres non cotés				
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	55 575		53 574	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 242 274	186 407	850 021	132 967

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	46 986	55 389
JUSTE VALEUR AU BILAN	46 986	55 389

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2020

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF		
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	63 317	4 024 680
Comptes ordinaires	63 317	102 620
Prêts		3 922 060
Titres		
Opération de location financement		
ACTIF DIVERS		69 175
TOTAL	63 317	4 093 855
PASSIF		
DÉPÔTS	579 000	102 620
Comptes ordinaires		102 620
Autres emprunts	579 000	
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
PASSIF DIVERS	1 232	3 991 235
TOTAL	580 232	4 093 855
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		1 838 965
Engagements reçus		1 838 964

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2020

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		167 264
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS	27 303	166 909
COMMISSIONS (PRODUITS)		34 920
COMMISSIONS (CHARGES)		13 214
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	1 602	29 558
LOYERS REÇUS	1 727	8 749

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	4 346 675	6 665 188
Titres de créances négociables	4 346 675	6 665 188
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	2 262 119	2 264 492
Emprunt subordonné		
➤ À durée déterminée	2 262 119	2 264 492
➤ À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
➤ À durée déterminée		
➤ À durée indéterminée		
TOTAL	6 608 794	8 929 680

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

En milliers de DH

	31/12/2020		31/12/2019	
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation
États	3 037 900	-147	3 037 753	3 063 367
Autres administrations publiques				
Établissements de crédit	15 090	-1 064	14 026	24 149
Autres				9 704
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	3 052 990	-1 212	3 051 778	3 097 221

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	Arval Maroc	8 077	874 370	367 934	2 693
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE		8 077	874 370	367 934	2 693



VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT	En milliers de DH			
	31/12/2019	Augmentations / Diminutions	Autres	31/12/2020
IMMOBILIER				
Valeur bute (bail commercial)	223 244	-31 451		191 792
Amortissements et dépréciations (-)	136 635	-3 641		132 994
TOTAL IMMOBILIER	86 609	-27 810		58 798
MOBILIER				
Valeur bute (Matériels informatiques)	26 228			26 228
Valeur bute (Automobiles LLD)	8 006	-5 345		2 660
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	9 463	6 551		16 014
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	5 852	-3 459		2 393
TOTAL MOBILIER	18 920	-8 437		10 482
TOTAL DROITS D'UTILISATION	105 528	-36 248		69 281
Impôt différé actif (IDA)	40 044		-10 978	29 066
SOUS TOTAL	145 572	-36 248	-10 978	98 346

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION	En milliers de DH				
	31/12/2019	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2020
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	92 912	2 795	-30 866		64 841
Dettes de location - (Matériel Informatique)	13 142	309			13 451
Dettes de location - (Automobiles LLD)	2 172	59	-1 966		265
TOTAL DROITS D'UTILISATION	108 226	3 163	-32 832		78 556
Impôt différé Passif (IDP)	39 045			-13 412	25 634
Capitaux propres	-1 700				-1 700
Résultat				-4 144	-4 144
TOTAL	145 572	3 163	-32 832	-17 555	98 346

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	En milliers de DH		
	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
AU 31 DÉCEMBRE 2019	-380 255	-778 356	-5 554 294
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	-55 079	-185 235	-360 193
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-160 419	-220 981	-9 762
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	94 413	269 357	558
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	28 201	-318 020	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-11 889	182 810	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	2 839	72 146	-375 988
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-296	-12 596	15 719
Autres dotations/reprises sans changement de strate	-7 929	-157 951	-164 713
UTILISATIONS DE DÉPRÉCIATIONS	-435 334	-963 590	173 994
AU 31 DÉCEMBRE 2020	-435 334	-963 590	-5 914 487

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	En milliers de DH		
	Valeur comptable		Montant notionnel
Par type de risque 31/12/2020	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	49 953	45 616	
Crédit			
Matières premières			
TOTAL	49 953	45 616	

ENGAGEMENTS DE GARANTIE	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	10 345 454	10 505 638
➤ D'ordre des Établissements de crédit	4 093 484	4 116 450
➤ D'ordre de la clientèle	6 251 970	6 389 188
➤ Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	5 474 802	4 627 731
➤ Des Établissements de crédit	4 581 887	4 567 079
➤ De l'état et d'autres organismes de garantie	886 288	
➤ D'autres organismes de garantie	6 627	60 652

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	7 472 871	6 804 956
➤ Aux Établissements de crédit	33 918	
➤ À la clientèle	7 383 253	6 744 313
➤ Autre engagements en faveur de la clientèle	55 700	60 643
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
➤ Des Établissements de crédit		
➤ De la clientèle		

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	155 501	605 014
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	12	46

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle

Risque identifié
Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe BMCI à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe BMCI constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.

Réponse d'audit
Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe BMCI et des contrôles, que nous avons jugés pertinents pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.

Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ;
- estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ;
- établir des projections macroéconomiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2020, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 28 166 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 7 310.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire Covid-19.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 634 634 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 144 778. Ces états ont été établis par le Directeur le 10 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Deloitte

Rd Sidi Mohammed Benabdelhah
Bâtiment C – Tour Twing 3 – 2ème étage
La Marina - Casablanca

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 7 634 634 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 144 778. Ces états ont été établis par le Directeur le 10 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Migration du système d'information bancaire

Risque identifié
La banque a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme mentionné au niveau de la note « Autres informations » des annexes aux états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice 2020, la banque a procédé notamment à la migration des domaines relatifs aux engagements clients et aux dépôts à terme.

En raison de l'importance de cette opération et de ses impacts potentiels sur les états financiers de la banque, nous avons considéré que la migration du système d'information constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit
Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants :

- prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire ;
- réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique ;
- examen des principales étapes de la réalisation des opérations de base de données ;
- examen du processus de correction des anomalies.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est la direction qui incombait d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne se offre à elle.

Il incombait aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit et répondons à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et apprécions les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 6 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Hicham Belemqadam
Associé

PwC Maroc

25, rue de la Liberté - Casablanca
T: +212 (0) 37 77 11 11
F: +212 (0) 37 77 11 12
E: info@pwc.ma

Mohamed Rabat
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





1.1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les États de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les États de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de crédit.

La présentation des États de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
 - Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les États de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats.

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1.9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficiaire d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

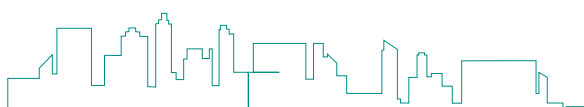
AUTRES INFORMATIONS

Migration du système d'information de la BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies,

L'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir.

Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information, les travaux se poursuivront en 2021.



BILAN ACTIF	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 171 914	1 239 572
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	5 023 247	6 907 674
À vue	823 960	1 837 899
À terme	4 199 287	5 069 775
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	40 684 313	40 170 997
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	14 579 665	12 442 881
Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 412 274	9 344 705
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 642 869	15 668 354
Autres crédits et financements participatifs	2 049 505	2 715 057
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	3 519 391	3 557 748
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	6 468 343	6 076 024
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 302 577	5 039 481
Autres titres de créance	102 367	953 571
Certificats de Sukus	61 925	81 497
Titres de propriété	1 475	1 475
AUTRES ACTIFS	773 035	914 644
TITRES D'INVESTISSEMENT	4 033 388	3 771 384
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 041 681	3 068 556
Autres titres de créance	991 707	702 828
Certificats de Sukus		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	364 611	318 640
Participation dans les entreprises liées	298 847	255 377
Autres titres de participation et emplois assimilés	65 765	63 262
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	891 263	932 703
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORÉLLES	531 749	531 645
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 148 107	1 229 333
TOTAL DE L'ACTIF	64 609 362	65 650 364

HORS BILAN	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNÉS	18 994 094	22 454 549
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 814 972	6 308 783
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 921 052	9 802 199
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 202 370	6 282 923
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	55 700	60 643
ENGAGEMENTS REÇUS	5 234 265	4 416 691
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 341 350	4 356 039
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	886 288	
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	6 627	60 652
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 994 040	4 074 635
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	201 612	243 412
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 222 087	2 248 484
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	236 830	240 504
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukus	98 617	121 219
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	370 173	374 122
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	423 838	476 345
Autres produits bancaires	440 884	370 549
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 254 825	-1 362 439
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-37 986	-52 762
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-302 069	-373 200
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-253 613	-269 124
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-450 259	-473 259
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-210 898	-194 093
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
Produits d'exploitation non bancaire	1 349	16 549
Charges d'exploitation non bancaire	-54 308	-5 208
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 571 465	-1 593 986
Charges de personnel	-850 756	-865 198
Impôts et taxes	-21 045	-20 961
Charges externes	-495 112	-501 987
Autres charges générales d'exploitation		
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-204 553	-205 840
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-914 042	-811 631
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-550 783	-586 070
Pertes sur créances irrécouvrables	-82 586	-153 241
Autres dotations aux provisions	-280 673	-72 320
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	434 936	524 343
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	346 620	421 727
Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
Autres reprises de provisions	79 609	84 091
RÉSULTAT COURANT	635 685	842 263
Produits non courants		392
Charges non courantes	-99 231	-67 430
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	536 454	775 226
Impôts sur les résultats	-260 428	-254 821
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
TOTAL PRODUITS	4 430 325	4 615 919
TOTAL CHARGES	-4 154 299	-4 095 514
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405

BILAN PASSIF	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 083 951	1 584 127
À vue	1 813 509	495 329
À terme	1 270 442	1 088 797
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	43 670 484	44 267 070
Comptes à vue créditeurs	31 701 586	30 328 974
Comptes d'épargne	7 363 673	7 592 245
Dépôts à terme	2 900 497	4 009 157
Autres comptes créditeurs	1 704 727	1 536 694
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	5 380 096	7 650 064
Titres de créance négociables émis	5 380 096	7 650 064
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	2 251 823	2 446 827
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	492 879	245 801
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	2 262 119	2 264 492
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES, CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	679 601	159 197
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	276 026	520 405
TOTAL DU PASSIF	64 609 362	65 650 364

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
CODE LIBELLE		
P011 (+) Intérêts et produits assimilés	2 655 659	2 730 046
C011 (-) Intérêts et charges assimilées	593 668	695 087
T007 MARGE D'INTÉRÊT	2 061 991	2 034 959
P012 (+) Produits sur financements participatifs	4 870	2 355
C012 (-) Charges sur financements participatifs	0	0
R007 MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	4 870	2 355
P013 (+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	370 173	374 122
C013 (-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	450 259	473 259
T008 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	-80 087	-99 137
P014 (+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
C014 (-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
R008 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)		
P015 (+) Commissions perçues	429 546	485 579
C015 (-) Commissions servies	48 926	57 853
T009 MARGE SUR COMMISSIONS (1)	380 620	427 726
T010 (+) Résultat des opérations sur titres de transaction	35 180	31 481
T011 (+) Résultat des opérations sur titres de placement	1 456	21 710
T012 (+) Résultat des opérations de change	313 684	262 034
T013 (+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-396	-295
T014 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	349 925	314 930
R014 +/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
P017 (+) Divers autres produits bancaires	123 531	130 231
C017 (-) Diverses autres charges bancaires	101 635	98 868
R017 (+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
T015 PRODUIT NET BANCAIRE	2 739 215	2 712 197
T016 (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières (2)	-2 293	7 176
P019 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 349	16 318
C019 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	54 308	5 208
C021 (-) Charges générales d'exploitation	1 571 465	1 593 986
T017 RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 112 498	1 136 496
T018 (+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-278 043	-299 058
T019 (+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-198 770	4 826
T020 RÉSULTAT COURANT	635 685	842 263
T021 RÉSULTAT NON COURANT	-99 231	-67 038
C023 (-) Impôts sur les résultats	260 428	254 821
T022 RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
T023 (+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	276 026	520 405
C025 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	204 553	205 840
C027 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	2 293	175
C029 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	278 380	62 098
C031 (+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
C033 (+) Dotations non courantes	48 532	0
P025 (-) Reprises de provisions (1)	-72 149	-77 809
P027 (-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	-15 869
C035 (+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	54 308	293
P029 (-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	0	-231
C037 (+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	0	0
P031 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
T024 (+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	791 943	694 901
T025 (-) Bénéfices distribués	0	398 379
T026 (+) AUTOFINANCEMENT	791 943	296 523



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Créances	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	Brut 1	31/12/N Prov. 2	Net 3	31/12/N-1 Net 4	31/12/N Net 5	31/12/N-1 Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF		
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	-	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	16 121	205 262
DÉBITEURS DIVERS	132 194	142 585
Sommes dues par l'État	124 658	133 314
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	187	540
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	7 350	8 731
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	202 481	164 348
COMPTES DE RÉGULARISATION	422 239	402 450
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	15 493	10 199
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 547	3 595
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	144 670	40 983
Autres comptes de régularisation	255 528	347 672
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	-	-
TOTAL	773 035	914 644

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	18 938 394	22 393 906
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	6 814 972	6 308 783
Crédits documentaires import	2 221 916	2 021 430
Acceptations ou engagements de payer	1 203 867	1 387 436
Ouvertures de crédits confirmés	-	258 866
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	6 351	6 864
Autres engagements de financement donnés	3 382 838	2 634 187
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 921 052	9 802 199
Crédits documentaires export confirmés	13 091	694
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	5 907 960	9 801 505
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 202 370	6 282 923
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	3 779 186	3 789 667
Autres cautions et garanties données	2 423 185	2 493 256
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	5 227 637	4 356 039
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 341 350	4 356 039
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	4 341 350	4 356 039
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	886 288	-
Garanties de crédits	886 288	-
Autres garanties reçues	-	-

COMMISSIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERÇUES	429 546
Sur opérations de change	5 708
Sur opérations sur titres	3 463
Sur engagements sur titres	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	32 298
Sur moyens de paiement	110 772
Sur activités de conseil et d'assistance	29 055
Sur ventes de produits d'assurances	25 279
Commissions de fonctionnement de compte	30 805
Commissions sur prestations de service sur crédit	42 725
Sur autres prestations de service	149 441
COMMISSIONS VERSÉES	48 926
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	27 497
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	21 429

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	4 291
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	6 781	3 371
CRÉDITEURS DIVERS	1 202 531	1 160 078
Sommes dues à l'État	217 279	271 219
Sommes dues aux organismes de prévoyance	39 383	39 265
Sommes diverses dues au personnel	36	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 151	2 433
Fournisseurs de biens et services	16 995	11 958
Divers autres créditeurs	926 688	835 167
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 042 510	1 279 088
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	415 403	806 599
Charges à payer et produits constatés d'avance	349 475	300 172
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	277 631	172 317
TOTAL	2 251 822	2 446 827

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Catégorie des titres	Produits perçus
Titres de participation	5 793
Participations dans les entreprises liées	90 772
Titres de l'activité de portefeuille	0
Emplois assimilés	0
TOTAL	96 565

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	55 700
ENGAGEMENTS REÇUS	Montant
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	6 627

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Bilan	Montant
ACTIF	3 721 821
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	32 056
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	642 720
Créances sur la clientèle	2 554 584
Titres de transaction et de placement et investissement	204 163
Autres actifs	239 322
Titres de participation et emplois assimilés	48 976
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en Crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
PASSIF	3 721 821
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 588 814
Dépôts de la clientèle	2 001 146
Titres de créance émis	-
Autres passifs	131 861
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	
Engagements donnés	7 136 868
Engagements reçus	7 148

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

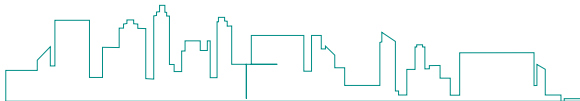
Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	4 708 779	3 029 626		
Devises à recevoir	1 667 146	1 033 758		
Dirhams à livrer	727 662	146 575		
Devises à livrer	1 637 321	1 367 467		
Dirhams à recevoir	676 650	481 825		
Dont swaps financiers de devises	-	-		
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	393 841	26 137		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	393 841	26 137		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-		
TOTAL	5 102 620	3 055 763		

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT



AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

	MONTANT
PRODUITS ET CHARGES	
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	229 986
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	440 884
AUTRES CHARGES BANCAIRES	210 898
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	88 788
Dont plus-values de cession sur BDT	1 535
Dont Produits sur engagements sur titres	0
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	0
Dont produits sur opérations de change	325 581
Dont Divers autres Produits bancaires	24 914
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	66
Dont pertes sur titres de transaction	53 608
Dont moins-values de cession sur titres	144
Dont charges sur moyens de paiement	27 497
Dont autres charges sur prestations de service	21 429
Dont charges sur engagements de titres	0
Dont charges sur produits dérivés	396
Dont pertes sur opérations de change	6 189
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	86 286
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	0
Diverses charges bancaires	15 349
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	1 349
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	54 308
Commentaires	
PRODUITS	
➤ Dont produits sur valeurs et emplois divers	0
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	0
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0
➤ Dont produits accessoires	1 067
➤ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	282
CHARGES	
➤ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	0
➤ Dont moins-values de cession sur immobilisations	54 308
AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	914 042
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	550 783
Dont pertes sur créances irrécouvrables	82 586
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 293
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	0
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	278 380
Dont dotations aux provisions réglementées	0
Dont dotations aux autres provisions	0
AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	434 936
Commentaires	
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	346 620
Dont récupérations sur créances amorties	8 706
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	0
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	79 609
Dont reprise de provisions réglementées	0
Dont reprise des autres provisions	0
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	0
CHARGES NON COURANTES	99 231

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

	MONTANT
PRODUITS ET CHARGES	
PRODUITS	MONTANT
Gains sur les titres de transaction	88 788
Plus-value de cession sur titres de placement	1 535
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	66
Gains sur les produits dérivés	-
Gains sur les opérations de change	319 873
CHARGES	MONTANT
Pertes sur les titres de transaction	53 608
Moins-value de cession sur titres de placement	144
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-
Pertes sur les produits dérivés	396
Pertes sur opérations de change	6 189
RÉSULTAT	349 925

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

	MONTANT
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	635 685
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	5844
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	96 205
Résultat courant théoriquement imposable (-)	545 324
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	201 770
Résultat courant après impôts (-)	433 915
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NÉANT

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	440 203	552 124	10 394 675	19 984 446	31 371 448	30 190 926
COMPTE D'ÉPARGNE	0	0	0	7 363 634	7 363 634	7 592 191
DÉPÔTS À TERME	7 667	670 715	532 861	1 670 995	2 882 238	4 747 728
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	18501	251 407	1 285 871	474 062	2 029 841	1 669 742
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	25	1 997	1 700	19 603	23 324	66 483
TOTAL	466 396	1476243	12 215 107	29 512 740	43 670 485	44 267 070

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

	MONTANT
CHARGES	MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL	850 756
Commentaires	
Dont salaires et appointements	479 609
Dont primes et gratifications	104 833
Dont charges d'assurances sociales	150 051
Dont charges de retraite	7 881
Dont charges de formation	16 009
Dont autres charges de personnel	92 372
CHARGES	MONTANT
IMPÔTS ET TAXES	21 045
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'équité	0
Patente	12 418
Droits d'enregistrements	0
Timbres fiscaux et formules timbrées	276
Taxe sur les véhicules	0
Autres impôts, taxe et droits assimilés	8 351
CHARGES	MONTANT
CHARGES EXTERNES	495 112
Commentaires	
Dont loyers de Crédit-bail et de location	95 650
Dont frais d'entretien et de réparation	77 137
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	66 429
Prime d'assurance	4 006
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	19 182
Dont transports et déplacements	42 031
Mission et réception	2 081
Dont publicité et publication	27 239
Frais postaux et télécommunications	89 156
frais de recherche et de documentation	199
frais de conseils et d'assemblée	243
Dons et cotisations	3 330
Fournitures de bureau et imprimés	3 382
Dont autres charges externes	65 050
CHARGES	MONTANT
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	0
Commentaires	
Dont pénalités et débits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	0
CHARGES	MONTANT
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	204 553
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2019	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2020
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0	0	132 793
Autres réserves	2 266 714	0	0	2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	0	0	2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital appelé	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital non appelé	0	0	0	0
Certificats d'investissement	0	0	0	0
Fonds de dotations	0	0	0	0
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	159 197	520 405	0	679 602
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	520 405	0	0	276 026
TOTAL	7 191 983	520 405	0	7 468 009

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2020 AU 31/12/2020 En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées	0	0	0	0	0	0
Obligations	0	0	0	0	0	0
Autres titres de créance	0	0	0	0	0	0
Certificats de sukuk	0	0	0	0	0	0
Titres de propriété	0	0	0	0	0	0
TITRES NON COTÉS	1 093 933	9 270 899	28	1 446	10 366 307	9 708 856
Bons du trésor et valeurs assimilées	0	9 209 332	0	0	9 209 332	7 973 270
Obligations	0	0	0	0	0	9 458
Autres titres de créance	1 093 933	0	0	0	1 093 933	1 643 616
Certificats de sukuk	0	61 568	0	0	61 568	81 036
Titres de propriété	0	0	28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 093 933	9 270 899	28	1 446	10 366 307	9 708 856

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	21 653	135 965	9 528 472	121 426	9 807 515	7 465 331
Comptes à vue débiteurs	19 640	135 965	3 007 448	107 096	3 270 149	2 996 158
Créances commerciales sur le Maroc	2 013		1 949 447	1 153	1 952 613	2 211 079
Crédits à l'exportation			125 763		125 763	26 136
Autres crédits de trésorerie	0		4 445 814	13 177	4 458 991	2 231 958
Autres financements participatifs de trésorerie	0		0	0	0	0
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	0	0	0	4 728 471	4 728 471	4 925 757
Crédits à la consommation				4 726 112	4 726 112	4 923 002
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				2 358	2 358	2 755
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	2 680 154	0	5 588 456	86 734	8 355 344	9 288 846
Crédits à l'équipement	2 680 154		5 588 456	85 163	8 353 773	9 288 846
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				1 571	1 571	
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	0	0	2 044	15 608 798	15 610 842	15 636 742
Crédits immobiliers			2 044	15 403 693	15 405 737	15 513 669
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				205 105	205 105	123 073
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	628 311	106 175	9 118	743 604	1 426 530
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 067 102		1 435 196		3 502 298	3 540 306
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	33 996		53 763	619 69	149 728	156 705
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	624 475	681 425	1 305 901	1 288 527
Créances pré-douteuses			2 895	151 487	154 383	0
☑ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses				162 268	121 256	283 524
☑ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises				459 312	408 682	867 994
☑ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	4 802 905	764 276	17 338 581	21 297 941	44 203 703	43 728 745

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	532 505	6 871	52 663	115 458	707 497	829 109
VALEURS RECUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0
Au jour le jour						
À terme						
PRÊTS DE TRÉSORERIE	0	0	1 164 798	0	1 164 798	2 474 263
Au jour le jour			489 764		489 764	1 497 790
À terme			675 034		675 034	976 473
PRÊTS FINANCIERS		366 667	3 081 493	0	3 448 160	4 029 674
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	0	0	0	0	0	0
Mourabaha						
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES CRÉANCES		159 301	0	0	159 301	116 473
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR		5 944	70 052	0	75 996	65 129
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	0	0	0	0
Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	532 505	538 783	4 369 006	115 458	5 555 753	7 514 648

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

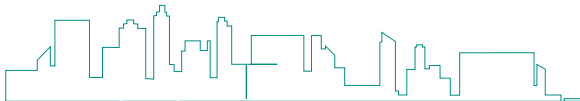
	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2020	Total au 31/12/2019
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		1 019	77 181	860 499	938 699	308 595
VALEURS DONNÉES EN PENSION	500 007	0	51 015	0	551 022	169 990
Au jour le jour	0		51 015		51 015	169 990
À terme	500 007		0		500 007	
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	0	89 048	386 000	823 997	1 299 045	610 000
Au jour le jour				820 133	820 133	
À terme		89 048	386 000	3 864	478 912	610 000
EMPRUNTS FINANCIERS	0	0	8 202	0	8 202	174 202
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	0	215	0	215	4 478
Mourabaha			215		215	4 478
Salam			0			
Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES		248 715	205		248 920	268 729
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	0	0	37 848		37 848	48 133
TOTAL	500 007	338 782	560 666	1 684 496	3 083 951	1 584 127

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	1 186 699	1 186 699	1 131 900		0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 129 505	1 129 505	1 075 900		-	-
Obligations	-	-	-		-	-
Autres titres de créance	57 194	57 194	56 000		-	-
Certificats de sukuk						
Titres de propriété	0	0	0			
TITRES DE PLACEMENT	5 200 643	5 200 643	5 145 983		0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 092 568	5 092 568	5 038 940		0	0
Obligations	0	0	0		-	-
Autres titres de créance	45 032	45 032	44 000		0	0
Certificats de sukuk	61 568	61 568	61 568			
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475		0	0
TITRES D'INVESTISSEMENT	3 981 211	3 978 965	3 894 433		2 247	2 247
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 989 505	2 987 258	2 916 227		2 247	2 247
Obligations	0	0	0			
Autres titres de créance	991 707	991 707	978 207		0	-
Certificats de sukuk						
TOTAL	10 368 553	10 366 307	10 172 317		2 247	2 247

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES					Montant ⁽¹⁾	DONT		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	03/01/20	06/01/21	100	2,65		379700			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		30000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		30000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		10000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		30000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		30000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		20000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		20000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		45000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		125000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		160000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		5000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		45000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		100000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		20000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		80000			
Certificats de dépôt	05/11/20	06/05/21	100	1,7		50000			
Certificats de dépôt	04/02/20	08/02/21	100	2,65		192800			
Certificats de dépôt	12/09/19	13/09/21	100	2,65		700000			
Certificats de dépôt	03/12/20	02/11/22	100	2,3		23700			
Certificats de dépôt	03/03/20	05/03/21	100	2,65		235900			
Certificats de dépôt	25/03/20	26/03/21	100	2,7		193700			
Certificats de dépôt	22/04/20	23/04/21	100	2,8		54000			
Certificats de dépôt	04/05/20	05/05/21	100	2,85		108400			
Certificats de dépôt	05/05/20	06/05/21	100	2,7		304200			
Certificats de dépôt	01/06/20	02/06/21	100	2,8		111700			
Certificats de dépôt	02/06/20	03/06/21	100	2,7		260300			
Certificats de dépôt	02/07/20	05/07/21	100	2,6		86600			
Certificats de dépôt	05/08/20	06/08/21	100	2,15		60500			
Certificats de dépôt	02/09/20	03/09/21	100	2,15		506000			
Certificats de dépôt	07/10/20	08/10/21	100	2,2		105300			
Certificats de dépôt	06/10/20	07/10/21	100	2,15		222100			
Certificats de dépôt	05/11/20	08/11/21	100	2,15		207300			
Certificats de dépôt	22/05/15	22/05/22	100	3,5		600			
Certificats de dépôt	14/05/19	14/04/21	100	3		150000			
Certificats de dépôt	14/06/19	14/05/21	100	2,9		81900			
Certificats de dépôt	06/12/19	09/11/21	100	2,9		50000			
Certificats de dépôt	02/03/20	02/02/22	100	2,9		97400			
Certificats de dépôt	09/11/20	07/10/22	100	2,3		43500			
Certificats de dépôt	17/12/20	17/11/22	100	2,4		74500			
Certificats de dépôt	02/12/20	03/12/21	100	2,15		254800			
TOTAL						5 310 300			

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 69 796 KDH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	— Extrait des derniers États de synthèse de la société émettrice —			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES						298 847			
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/20	193 304	-15 770	360
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	48 976	31/12/20	105 393	51 007	46 045
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	13 590	31/12/20	13 783	-1 962	0
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	2 212	31/12/20	2 207	-4	
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/20	5 932	4 724	3 900
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/20	9 147	-203	6 094
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/20	29 729	29 866	31 497
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	151	31/12/20	106	-45	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/20	41 077	8 077	2 876
Sté Immobilière sidi maârouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/20	8 954	2 150	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/19	557 459	29 200	330
DIGIFI	Transfert de fonds	70 000	51%	22 950	22 950	31/12/20		-18 001	
DIGI SERVICE	Services Digitaux	1 000	49%	490	490	31/12/20		-4 654	
CLEO PIERRE	OPCI	50 000			50 000				
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS						65 764			
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000	50%	500	0				
Centre Monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	30/06/20	110 552	-12 882	4 550
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/19	12 424	159	
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/20	74 071	4 379	0
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/19	24 927	5 127	128
SOGEPDS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/19	49 748	12 511	785
BNP Parisbas Med Business Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/20	29 822	1 113	0
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	30/06/20	722 076	11 657	
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530	31/12/19	91 922	-329	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		10 000	31/12/19	17 466	-21 057	
Divers				0	4 093				0
TITRES DE MOUCHARAKA		0	0	0	0	0	0	0	0
Moucharaka fixe									
Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA		0	0	0	0	0	0	0	0
Moudaraba restreinte									
Moudaraba non restreinte									
TOTAL		0	0	0	364 611	0	0	0	96 565

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données		Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées				
Certificats de Sukuk				
Autres titres				
Hypothèques	39 987 968			
Autres valeurs et sûretés réelles	39 958 104			
TOTAL	79 946 072			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus		Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées				
Certificats de Sukuk				
Autres titres				
Hypothèques				
Autres valeurs et sûretés réelles	520 200			
TOTAL	520 200			

BDT donnés en garantie CDG

520 200



PROVISIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2020
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 244 155	553 076	346 686	1 397	5 451 942
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	0		0		0
Créances sur la clientèle	5 221 447	546 019	343 320	1 397	5 425 543
Titres de placement	2 313	0	66		2 247
Titres de participation et emplois assimilés	14 218	2 293	0	0	16 511
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	5 771	4 764	3 300		7 235
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	245 801	278 380	79 609	48 308	492 880
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	18 149				18 149
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	7 930	0	6 560		1 370
provisions pour risques généraux et charges*	219 698	278 380	73 049	48 308	473 337
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	5 499 956	831 456	426 295	49 705	5 944 822

* Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille. L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques. Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles permettant ainsi d'anticiper des provisions supplémentaires au niveau des provisions pour risques généraux. Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions au niveau des provisions pour risques généraux. L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrétés.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	992 415	93 681	151 090	935 005	472 506	74 765	89 188	458 084	476 921
Droit au bail	127 369	0	8 200	119 169	2 667	0	0	2 667	116 501
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	865 046	93 681	142 890	815 836	469 839	74 765	89 188	455 416	360 420
Immobilisations incorporelles hors exploitation					0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 073 921	115 936	35 322	3 154 535	1 832 851	126 561	7 812	1 951 601	1 202 934
Immeubles d'exploitation	1 635 685	4 417	-12 693	1 652 796	777 743	58 724	5 593	830 874	821 922
➤ Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
➤ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 573 923	4 417	-12 760	1 591 100	757 290	57 518	5 589	809 220	781 881
➤ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	32 469	0	67	32 403	20 453	1 206	4	21 655	10 748
Mobilier et matériel d'exploitation	583 904	30 330	-19 871	634 105	450 377	32 244	0	482 621	151 484
➤ Mobilier de bureau d'exploitation	175 158	2 518	0	177 675	145 325	6 578	0	151 903	25 772
➤ Matériel de bureau d'exploitation	48 573	44	0	48 618	47 828	747	0	48 575	43
➤ Matériel informatique	360 119	27 768	-19 871	407 758	257 170	24 919	0	282 089	125 669
➤ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
➤ Autres matériels d'exploitation		0	0						
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	739 812	18 796	569	758 039	586 803	33 601	2 219	618 184	139 854
Immobilisations corporelles hors exploitation	49 961	260	0	50 220	17 929	1 993	0	19 921	30 299
➤ Terrains hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
➤ Immeubles hors exploitation	45 488	181	0	45 669	15 044	1 729	0	16 773	28 896
➤ Mobilier et matériel hors exploitation	4 473	79	0	4 552	2 885	264	0	3 149	1 403
➤ Autres immobilisations corporelles hors exploitation		0	0			0	0		
IMMOBILISATIONS EN COURS	64 559	62 133	67 317	59 375	0	0	0	0	59 375
TOTAL	4 066 335	209 617	186 413	4 089 540	2 305 358	201 326	97 000	2 409 684	1 679 855

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

I. DATATION	Date de clôture (1)	31 décembre 2020
Date d'établissement des États de synthèse (2)		Mars 2021

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables
	NEANT
	NEANT

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 867 261	446 148	330 377	1 983 031	450 259	1 084 533	4 764	3 300	7 235	891 263
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 846 665	430 462	329 606	1 947 521	448 928	1 080 048	-	-	-	867 473
➤ Crédit-bail mobilier en cours	1 232		-	1 232	-	-	-	-	-	1 232
➤ Crédit-bail mobilier loué	1 845 434	430 462	329 606	1 946 290	448 928	1 080 048	-	-	-	866 241
➤ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER										
➤ Crédit-bail immobilier en cours										
➤ Crédit-bail immobilier loué										
➤ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS	6 616	8 437	-	15 053	-	-	-	-	-	15 053
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	13 980	7 249	771	20 457	1 331	4 485	4 764	3 300	7 235	8 737
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 867 261	446 148	330 377	1 983 031	450 259	1 084 533	4 764	3 300	7 235	891 263

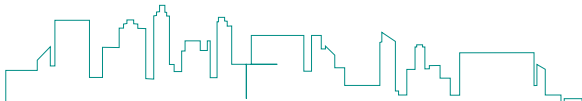


TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 897 835	3 938 144
2. (+) Récupérations sur créances amorties	8 706	18 525
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 349	680
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 580 153	-1 732 960
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-4 915
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 366 912	-1 388 146
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-260 428	-254 821
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	700 397	576 507
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	1 884 427	934 474
9. (+) Créances sur la clientèle	-474 959	-1 964 368
10. (+) Titres de transaction et de placement	-654 323	-826 499
11. (+) Autres actifs	164 018	-116 701
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	41 440	187 089
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	1 499 824	175 250
17. (+) Dépôts de la clientèle	-596 586	-987 844
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	-2 269 968	1 038 552
20. (+) Autres passifs	-195 004	-33 750
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	601 131	-1 593 797
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	99 266	-1 017 290
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 888	18 829
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-50 000	-23 440
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-215 017	-194 581
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	96 205	118 307
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-166 924	-80 885
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	500 000
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions	0	-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	0	-398 379
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	0	101 621
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-67 658	-996 553
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 239 572	2 236 124
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 171 914	1 239 572

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF		
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	81 499	94 555
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
À vue	-	-
À terme	-	-
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	210 250	125 829
Créances sur Mourabaha	210 249	125 828
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	1	1
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	61 925	81 497
Dont Certificats de Sukuk	61 925	81 497
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	-	-
9. AUTRES ACTIFS	48 977	9 854
TOTAL DES ACTIFS	402 651	311 736

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
PASSIF		
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	100 220	54 478
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	100 220	54 478
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	21 035	9 344
Comptes à vue créditeurs	11 280	4 993
Autres comptes créditeurs	9 755	4 351
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	0	0
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
5. AUTRES PASSIFS	78 788	46 987
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS	0	0
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	-4 072	-4 459
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 680	387
TOTAL DES PASSIFS	402 651	311 736

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2020

	En milliers de DH	
INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	276 026	
Bénéfice net	276 026	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	553 944	
1. COURANTES	5 844	
➤ Cadeaux à la clientèle	342	
➤ Redevances et locations non déductibles	288	
➤ Pénalités et amendes	0	
➤ dons, subventions et cotisations	641	
➤ Sponsoring & Mécenat culturel	4 574	
➤ Frais de réception et événements exceptionnels	0	
2. NON COURANTES	548 100	
➤ IS	260 428	
➤ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	13 514	
➤ Charges non courantes	68 690	
➤ Provisions pour risques généraux	123 675	
➤ Provision pour risques et charges	78 885	
➤ Charges sur exercice antérieurs	916	
➤ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 993	
DÉDUCTIONS FISCALES	0	126 110
1. COURANTES	0	96 205
➤ Dividendes		96 205
2. NON COURANTES	0	29 906
➤ Reprise de provision pour investissement		0
➤ Reprise de provisions pour autres risques et charges		29 906
TOTAL	829 970	126 110
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		703 859
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		703 859
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
TITRES	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Titres dont l'établissement est dépositaire	149 134 550	146 035 104	69 946 513	72 160 830
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'établissement est dépositaire	18 051 301	20 098 170	13 516 258	11 230 307
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2020

	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 028	4 958
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 870	2 355
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukus	2 052	2 552
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	106	51
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	7	0
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	7	0
Charges sur opérations avec la clientèle	0	0
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	0	0
Charges sur immobilisations données en Ijara	0	0
Charges sur immobilisations	0	0
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	7 021	4 958
Produits d'exploitation non bancaire	0	0
Charges d'exploitation non bancaire	0	0
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	4 351	4 344
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	3	
VI. REPRISSES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
VII. RÉSULTAT COURANT	2 667	614
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	2 667	614
Impôts théorique	987	227
IX. RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	1 680	387



TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 31/12/2020

BIENS	En milliers de DH					
	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2020
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS						
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE						
➤ MOURABAHA						
➤ MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	33 472	18 745	4 870			209 034
TOTAL	33 472	18 745	4 870			209 034

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2020

DETTES	En milliers de DH					
	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
➤ Mourabaha						
➤ SALAM						
➤ Autre financements participatifs						
		NEANT				

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2020

BIENS	En milliers de DH										
	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transferts au cours de l'exercice	- Montant des cessions au cours de l'exercice -		Provisions			Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul de l'exercice	Montant net au 31/12/2020
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire	Montant brut au 31/12/2020	Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice				
BIENS ACQUIS - MOURABAHA											
➤ Biens mobiliers											
➤ Biens immobiliers											
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	9 186	113 914	75 854		47 246						47 246
➤ Biens mobiliers											
➤ Biens immobiliers	9 186	113 914	75 854		47 246						47 246
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS											
TOTAL	9 186	113 914	75 854		47 246						47 246

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt				Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Montant entreprises liées		Dont autres apparentés	
	Montant	Cours	Taux	Durée			Montant 31/12/2020	Montant 31/12/2019	Montant 31/12/2020	Montant 31/12/2019
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000				
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000				
MAD	225 000	100	2,74%	10	Subordination classique	225 000				
MAD	1 000 000	100	2,34%	10	Subordination classique	1 000 000				
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800				
MAD	425 200	100	2,19%	10	Subordination classique	425 200				
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0	0	

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

NATURE	En milliers de DH					
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Droit au bail	8 200	0	8 200			8 200
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	604	588	16			16
Logiciel informatique	126 339	89 188	37 151			37 151
Immeubles exploitation bureau	15 300	5 589	9 711	1 888		7 824
Immeubles hors exploitation						0
Terrain exploitation						0
Agencement Aménagement et Installation	3 273	2 219	1 054	0		1 054
Agencement Aménagement et Installation						0
Mobilier de bureau						0
Matériel roulant						0
Matériel roulant de fonction						0
Matériel de bureau						0
Immeubles exploitation logement de fonction	67	4	63	0		63
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						0
Aménagement nouveaux locaux						0
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						0
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						0
Matériel Informatique (GAB & TPE)						0
Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)						0
Télécommunications						0
Mobilier logement de fonction						0
Terrain hors exploitation						0
TOTAL GÉNÉRAL	153 783	97 588	56 195	1 888	0	54 308

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benaballah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MMAD 9 720 128 dont un bénéfice net de MMAD 276 026. Ces états ont été arrêtés par le directeur le 10 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous sommes assurés d'être libres de toute responsabilité déontologique que nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des créances à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la BMCI et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relatives à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist). - tester le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester la provision déterminée sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'état des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2020, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 5 426 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 40 684.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.



PwC
L14 10 Tour CFC
Quartier Casa Africa - 19ème étage
20220 Hay Hassani Casablanca

Migration du système d'information bancaire

Risque identifié	Réponse d'audit
La banque a mis en œuvre un projet de migration de son système d'information bancaire comme présenté au niveau de l'état AI « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'état des Informations Complémentaires (ETIC). Au cours de l'exercice 2020, la banque a procédé notamment à la migration des domaines relatifs aux engagements clients et aux dépôts à terme.	Les travaux que nous avons mis en œuvre avec l'appui de nos spécialistes informatiques ont particulièrement porté sur les aspects suivants : - Prise de connaissance de l'approche retenue pour la migration vers le nouveau système d'information bancaire ; - Réalisation de tests sur les contrôles clés mis en place dans le cadre de l'opération de migration informatique ; - Examen des principales étapes de la réalisation des opérations de bascule informatique ; - Examen du processus de correction des anomalies.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc ainsi que du contrôle interne qui s'y applique, en tant que responsable de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'avère à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation, et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directeur destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 6 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

<p>Deloitte Audit</p> <p>Hicham Belemqadam Associé</p>	<p>PwC Maroc</p> <p>Mohamed Rabhat Associé</p>
---	---



Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des exercices 2020 et 2019. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que l'exercice 2018 est consultable dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 mars 2020 sous le numéro D.20- 0097.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

	En millions d'Euros	
	Exercice 2020	Exercice 2019
ACTIF		
Caisse, banques centrales	308 703	155 135
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	167 927	131 935
➤ Prêts et opérations de pension	244 878	196 927
➤ Instruments financiers dérivés	276 779	247 287
Instruments financiers dérivés de couverture	15 600	12 452
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
➤ Titres de dette	55 981	50 403
➤ Instruments de capitaux propres	2 209	2 266
Actifs financiers au coût amorti		
➤ Prêts et créances sur les établissements de crédit	18 982	21 692
➤ Prêts et créances sur la clientèle	809 533	805 777
➤ Titres de dette	118 316	108 454
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5 477	4 303
Placements des activités d'assurance	265 356	257 818
Actifs d'impôts courants et différés	6 559	6 813
Comptes de régularisation et actifs divers	140 904	113 535
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 396	5 952
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	33 499	32 295
Immobilisations incorporelles	3 899	3 852
Écarts d'acquisition	7 493	7 817
TOTAL ACTIF	2 488 491	2 164 713
DETTES		
Banques centrales	1 594	2 985
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	94 263	65 490
➤ Dépôts et opérations de pensions	288 595	215 093
➤ Dettes représentées par un titre	64 048	63 758
➤ Instruments financiers dérivés	282 608	237 885
Instruments financiers dérivés de couverture	13 320	14 116
Passifs financiers au coût amorti		
➤ Dettes envers les établissements de crédit	147 657	84 566
➤ Dettes envers la clientèle	940 991	834 667
➤ Dettes représentées par un titre	148 303	157 578
➤ Dettes subordonnées	22 474	20 003
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	6 153	3 989
Passifs d'impôts courants et différés	3 001	3 566
Comptes de régularisation et passifs divers	107 846	102 749
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	240 741	236 937
Provisions pour risques et charges	9 548	9 486
TOTAL DETTES	2 371 142	2 052 868
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	106 228	97 135
Résultat de la période, part du Groupe	7 067	8 173
TOTAL CAPITAL, RÉSERVES CONSOLIDÉES ET RÉSULTAT DE LA PÉRIODE, PART DU GROUPE	113 295	105 308
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(496)	2 145
TOTAL PART DU GROUPE	112 799	107 453
INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 550	4 392
TOTAL CAPITAUX PROPRES	117 349	111 845
TOTAL PASSIF	2 488 491	2 164 713

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2020

	En millions d'Euros	
	Exercice 2020	Exercice 2019
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	9 822	11 394
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	5 741	13 413
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	6 325	6 108
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	24	796
Dotations nettes aux provisions	6 971	11 071
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(423)	(586)
(Produits) nets des activités d'investissement	(1 034)	(1 585)
(Produits) nets des activités de financement	(2 470)	(830)
Autres mouvements	(3 652)	(1 561)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	123 761	(75 644)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec la clientèle et les établissements de crédit	152 167	(14 723)
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(18 050)	(51 042)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(7 767)	(7 945)
Impôts versés	(2 589)	(1 934)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	139 324	(50 837)
(Diminution) Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	(78)	1 675
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(773)	(1 998)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(851)	(323)
Augmentation (diminution) de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	773	(3 987)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	17 751	24 128
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	18 524	20 141
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(2 614)	714
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	154 383	(30 305)
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	152 218	182 523
Comptes actifs de caisse, banques centrales	155 151	185 134
Comptes passifs de banques centrales	(2 985)	(1 354)
Prêts à vue aux établissements de crédit	8 972	8 813
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(9 072)	(10 571)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	152	501
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	306 601	152 218
Comptes actifs de caisse, banques centrales	308 721	155 151
Comptes passifs de banques centrales	(1 594)	(2 985)
Prêts à vue aux établissements de crédit	8 380	8 972
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(8 995)	(9 072)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	89	152
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	154 383	(30 305)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020

	En millions d'Euros	
	Exercice 2020	Exercice 2019
Intérêts et produits assimilés	33 589	37 327
Intérêts et charges assimilés	(12 277)	(16 200)
Commissions (produits)	13 599	13 265
Commissions (charges)	(3 737)	(3 900)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	6 861	7 111
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	249	350
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	36	3
Produits nets des activités d'assurance	4 114	4 437
Produits des autres activités	13 194	13 502
Charges des autres activités	(11 353)	(11 298)
PRODUIT NET BANCAIRE	44 275	44 597
Frais de personnel	(16 946)	(17 553)
Autres charges générales d'exploitation	(10 809)	(11 339)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 439)	(2 445)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14 081	13 260
Coût du risque	(5 717)	(3 203)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 364	10 057
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	423	586
Gains nets sur autres actifs immobilisés	1 030	1 569
Écarts d'acquisition	5	(818)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	9 822	11 394
Impôt sur les bénéfices	(2 407)	(2 811)
RÉSULTAT NET	7 415	8 583
Dont intérêts minoritaires	348	410
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	7 067	8 173
Résultat par action	5,31	6,21
Résultat dilué par action	5,31	6,21